

Senne - actualité : lancement du 7e inventaire des cours d'eau classés du sous-bassin de la Senne

Senne - nature : le xénope lisse : une nouvelle espèce envahissante en Belgique

Senne - inondations : une deuxième rencontre interrégionale pour le bassin de la Senne

Senne - agenda : Journées wallonnes de l'Eau 2024



Senne - actualité

Lancement du 7e inventaire des cours d'eau classés

C'est reparti ! Depuis novembre 2023, l'équipe du CRSenne a débuté un nouvel inventaire des dégradations des cours d'eau, mais aussi des points d'intérêt à préserver. On vous en dit plus !

Quoi ?

Un **inventaire** des **cours d'eau classés** du sous-bassin de la Senne en Région wallonne.

Celui-ci recense une multitude de **dégradations** du milieu situées dans le cours d'eau, ses berges et son environnement proche. Ce ne sont pas moins de **12 types de fiche** qui nous permettent de décrire et de localiser les problèmes.

On parle ici :

- d'**ouvrages d'art** endommagés comme des ponts ou des passerelles,
- d'**entraves** au bon écoulement de l'eau telles qu'un chablis (arbre tombé),
- de **rejets d'égout** « clandestins » qui ne devraient tout simplement plus exister,
- de **captages** ou de détournements de cours d'eau pour alimenter des plans d'eau privés sans laisser un débit suffisant dans le lit de la rivière,
- mais aussi d'un certain nombre d'**espèces exotiques envahissantes** (animales et végétales),
- des **couverts végétaux permanents** non respectés ou absents,
- ou encore d'**érosions** de berges provoquées par l'accès du bétail au cours d'eau !

La liste est longue et ne peut vous être décrite entièrement ici.



©CRSenne

Qui ?

L'équipe du **CRSenne**, habilitée par le SPW, épaulée parfois par des agents constatateurs des communes mais aussi par des bénévoles souhaitant mieux connaître leur territoire.

D'ailleurs **si vous avez envie de venir mettre la main à la pâte** (ou plutôt les pieds dans l'eau), n'hésitez pas à nous contacter via notre mail info@crsenne.be ou via le 02/355.02.15. L'inventaire ne demande pas de connaissances spécifiques, juste un peu de condition physique (il faut pouvoir passer sous une clôture ou enjamber un tronc le cas échéant). En outre, il faut être disponible en semaine pendant les heures de bureau.

Où ?

Sur **l'ensemble des cours d'eau classés** du sous-bassin de la Senne en Région wallonne. C'est-à-dire les cours d'eau de 1ère, 2e, et 3e catégories gérés respectivement par la région, les provinces et les communes. Le territoire s'étend d'Enghien (ouest) jusqu'à Waterloo (est), et de Tubize (au nord) jusqu'à Manage et Chapelle-lez-Herlaimont tout à fait au sud du bassin !

Le but ?

Etablir un **programme d'actions triennal** pour tenter de remédier à un maximum de ces points noirs en concertation avec l'ensemble de nos partenaires. Lors du dernier inventaire (2020-2021), ce sont plus de 1200 points noirs prioritaires et plus de 450 points noirs qui ont été relevés ! A cela s'ajoute une bonne centaine de **points d'intérêt** (moulins, zones humides, cascades, etc).

Faites donc bon accueil à notre équipe si vous la croisez au fond de votre jardin (sur la berge ou les pieds dans l'eau), le long d'un sentier ou sur le bord de la route. Nous serons ravis de vous expliquer les tenants et aboutissants de notre démarche, ainsi que de vous aiguiller dans vos éventuelles interrogations.



©CRSenne

Le xénope lisse : une nouvelle espèce envahissante en Belgique

Comme dit le dicton « il vaut mieux prévenir que guérir », cet article est élaboré pour vous sensibiliser à une espèce invasive encore peu présente en Belgique mais redoutable ! Ouvrez l'œil !

Petite description du fugitif...

Le xénope lisse est un amphibien de la famille des Pipidae assez atypique, il ne ressemble à aucun autre amphibien autochtone. Cet amphibien vit **exclusivement** dans l'eau même s'il peut se déplacer par voie terrestre.

Son **corps est plat**, sa **peau marbrée** est lisse et glissante, ses pattes antérieures sont petites tandis que les postérieures sont grandes, palmées et munies de griffes. Ses yeux sont placés sur le dessus de la tête avec un **iris doré**. Le mâle mesure environ 7 cm à l'âge adulte et 13 cm pour la femelle. Le têtard possède 2 barbillons près de la gueule et peut mesurer jusqu'à 8 cm (allure de poisson-chat) ! Le xénope lisse peut vivre jusqu'à **15 ans en milieu naturel** ! Son aire de répartition d'origine est l'Afrique australe (savane d'Afrique du Sud, le Kenya, la Zambie, etc).

Voie d'introduction

Dès 1930, le xénope lisse fût utilisé comme **test de grossesse**. De l'urine de femme « supposée » enceinte d'au moins 15 jours était injectée sous la peau du batracien. Si le xénope femelle pondait dans les 24 heures qui suivaient l'injection, le test était positif ! Aujourd'hui, il est aussi utilisé en laboratoire pour l'expérimentation animale.

Les premières observations dans l'environnement en France datent de la **fin des années 1980** lorsqu'un centre d'élevage du CNRS a fermé ses portes et relâché ses animaux d'expérimentation dans la nature.

Milieux de vie et régime alimentaire

Assez ubiquiste, on retrouve le



Xénope lisse (*Xenopus laevis*) ©CR Escaut-Lys

xénope lisse dans différents **milieux lenticules** tels que mares, étangs, ou bassins d'orage et il utilise les voies d'eau courantes pour se déplacer ainsi que pour se reproduire, notamment dans les zones où le courant est faible voire inexistant. Il affectionne particulièrement les **zones riches en matières organiques** ou les milieux dégradés (mares eutrophisées, bassins de décantation d'eaux usées, zones piétinées par le bétail avec un apport d'excréments, etc.). Toutes ces zones peu propices au développement de nos espèces indigènes lui sont favorables.

Son régime alimentaire est très

large, puisqu'il se nourrit volontiers d'invertébrés aquatiques, mais aussi de poissons et d'autres amphibiens plus petits que lui. Il pratique également le cannibalisme. Le xénope lisse peut se permettre de telles pratiques au vu du nombre d'œufs pondus (300 à 2500 œufs 2 à 3 fois par an – ce qui lui permet d'optimiser sa reproduction).

Gestion des populations

Différentes techniques peuvent être envisagées et combinées.

- **Capture des pontes** : très difficile car les œufs mesurent

Senne - nature

Le xénope lisse : une nouvelle espèce envahissante en Belgique



Xénope lisse (*Xenopus laevis*) ©David J. Stang

1 mm et sont disséminés en petits tas. Peut être mis en œuvre lors de la pose de nasses de capture car les adultes pondent sur les mailles de la nasse.

• Capture des têtards :

demande une certaine rigueur car doit être réalisée une fois par semaine. Les têtards se regroupent à la surface de l'eau qui doit atteindre 19 – 20°C.

• Capture des juvéniles et adultes :

se déroule de mars à octobre avec un pic de capture de mai à septembre qui correspond à la période de reproduction. Des nasses à double entrées sont posées sur le fond du plan d'eau (avec toujours une zone hors de l'eau pour permettre aux espèces qui ne devaient pas être capturées de survivre). La pose dure une nuit (24 heures max.).

• Confinement des zones envahies :

placement d'un « cordon sanitaire » sur tout le pourtour pour éviter les déplacements ainsi que des filtres aux exutoires. Cette mise en place est contraignante et peut avoir un impact sur des espèces indigènes utilisant cette même zone.

Mais encore...

C'est un porteur sain de **deux pathogènes** redoutables pour nos populations d'amphibiens :

- le *Batrachochytrium dendrobatidis*, champignon responsable du déclin majeur de plus de 200 espèces de batraciens à travers le monde en moins de 30 ans ;
- un ranavirus, virus hautement pathogène pour d'autres espèces d'amphibiens.

Vous l'aurez compris, avec sa capacité de reproduction et son ubiquité au niveau des territoires occupés, cela en fait un redoutable concurrent pour les espèces indigènes !

Actuellement quelques populations se situent sur les **communes de Messines** (ou Mesen, située en région flamande) **et de Warneton**, ainsi que sur des communes françaises limitrophes avec la Belgique.

Ouvrez-l'œil ! Plus vite ces batraciens sont détectés, mieux les populations seront gérées. Vous pouvez encoder vos données sur observations.be ou inaturalist.org ou <http://biodiversite.wallonie.be/fr/especes-preoccupantes-pour-l-union.html?IDC=6022> ou les signaler auprès de votre Contrat de Rivière.

Pour rappel : il est interdit de détenir, de relâcher ou de permettre la reproduction de cette espèce !

Sources

- LIFE CROAA
- INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel)
- Écho des Rainettes
- Observations.be
- espèces-exotiques-envahissantes.fr
- <http://biodiversite.wallonie.be/>



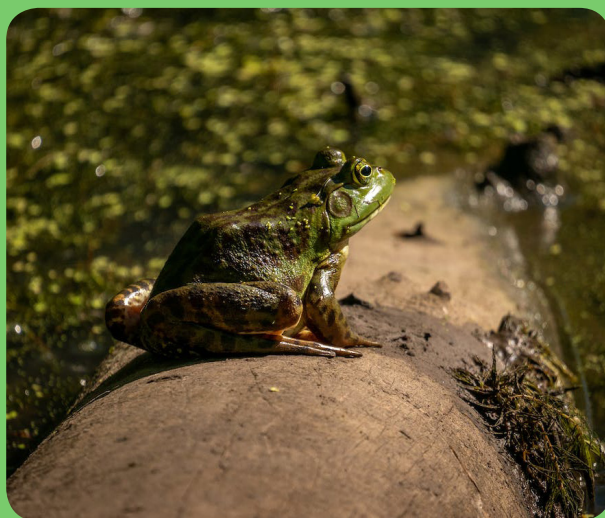
Xénope lisse sous forme de têtard ©Davefoc

Senne - nature

Le xénope lisse : une nouvelle espèce envahissante en Belgique

Un autre amphibien exotique envahissant en Belgique : la grenouille taureau

Originaires des Etats-Unis, elles ont été introduites dans de nombreux pays d'Europe via son commerce ou la recherche scientifique. Le têtard mesure jusqu'à 18 cm, l'adulte peut atteindre 25 cm pour environ 1 kg ! Son impact sur la faune locale se joue à différents niveaux : prédation (source de nourriture), compétition (utilise les mêmes habitats et ressources que la faune indigène) et transmission de pathogènes (porteur sain du ranavirus et du *Batrachochytrium dendrobatidis*).



© Otto Rascon - Pexels

Comment aider nos amphibiens indigènes : le sauvetage

Vous pouvez aider les populations d'amphibiens lors de la reproduction car nos crapauds, grenouilles, tritons et salamandres traversent de nombreuses voiries pour atteindre une mare (ou plan d'eau) pour y pondre leurs œufs de février à avril. Ils traversent lorsque la température nocturne atteint 7°C avec une humidité élevée. Si vous souhaitez connaître les lieux de ramassage : <https://rainne.natagora.be/sauvetage-batraciens-1> (vous pouvez également signaler de nouveaux lieux de passage).



Senne - inondations

Une deuxième rencontre interrégionale pour le bassin de la Senne

En novembre dernier, à l'initiative du Contrat de Rivière Senne, de Coordination Senne et du Bekkensetariaat Dijle-Zenne, une rencontre interrégionale était organisée à Tubize afin de rassembler les acteurs de l'eau (gestionnaires et décideurs politiques) impliqués dans la lutte contre les inondations.

Une rivière interrégionale qui déborde

Si vous ne le saviez pas encore, la **Senne** est la seule rivière de Belgique qui **traverse les trois Régions** du pays. Prenant sa source à Soignies en Wallonie, elle passe en Flandre à Lembeek juste après Tubize. Elle s'écoule ensuite à travers Bruxelles pour revenir en Flandre où elle se jette dans la Dyle (au Zennegat). La Dyle

rejoint le Rupel, affluent de l'Escaut qui termine sa course dans la mer du Nord.

Le bassin de la Senne est également connu pour ses **inondations à répétition**. Ces dernières années, que ce soit en 2002, 2010, 2011, 2014, 2016, 2021 ou encore tout récemment en 2024 : les habitants ont souvent vu leur habitation ou leur rue sous eau. N'oublions pas non plus qu'en raison des changements climatiques,

le phénomène sera de **plus en plus fréquent**.

Objectifs : collaborations et échanges !

Vous l'aurez compris, en matière de lutte contre les inondations dans le bassin de la Senne, il est donc primordial de **collaborer de part et d'autre des frontières**. Plus de 10 ans après une première rencontre interrégionale organisée à Hal en 2012, il était temps de faire le point. Les objectifs de cette nouvelle édition étaient multiples: présenter et échanger les bonnes pratiques et travaux mis en place dans chacune des Régions ces dix dernières années, se concerter sur ce qu'il reste encore à faire et bien sûr favoriser et optimiser la collaboration et la communication interrégionales.

Une rencontre en deux temps

Dans un premier temps, nous avons proposé à une cinquantaine de professionnels du secteur de l'eau de chausser leurs bottes et d'aller découvrir **sur le terrain** quelques sites où, au cours des dernières années, des mesures concrètes de gestion de l'eau ont été mises en œuvre. Ces mesures jouent un rôle clé dans la lutte contre les inondations. Ces expériences sur le terrain, de la visite de la zone d'immersion temporaire (ZIT) de Gaesbecq à Ittre, de la vanne et du déversoir de la Senne vers le canal à Lembeek et pour finir de l'écluse d'Hal, ont alimenté la deuxième partie de la rencontre.

En effet, deux semaines plus tard, c'était plus de 100 acteurs de l'eau qui se sont rassemblés à Tubize, au Centre culturel, pour discuter du sujet. De nombreuses **présentations et échanges** ont pris place tout au long de la journée au rythme du cycle de

BASSIN DE LA SENNE



Senne - inondations

Une deuxième rencontre interrégionale pour le bassin de la Senne

gestion des inondations : **prévention, protection, préparation, réparation et analyse post-crise**. Car en effet, on parle désormais de gestion des inondations, et plus seulement de lutte contre les inondations.

Retrouvez les photos et les présentations ici : <https://www.coordinationenne.be/fr/activites/rapportsEtPhotos/2023.php>

Les conclusions

Depuis la première réunion interrégionale de 2012, **le travail de retenue des eaux a été fait et continué**: de nombreux ouvrages de rétention d'eau ont été réalisés sur la partie amont du bassin de la Senne et de nouveaux projets vont bientôt voir le jour. Début 2024, on ne compte pas moins de **22 zones d'immersion temporaire (ZIT)** dans la partie wallonne du bassin. Elles peuvent retenir à peu près 875 000 m³ d'eau en cas de fortes pluies ou d'orages. Les autres Régions ne sont pas en reste : à Bruxelles par exemple, la Senne a été curée et des conseillers inondations ont été mis en place. Côté flamand, le fonctionnement de la vanne de Lembeek a été optimisé, des

aménagements laissant plus de place à la Senne ont été réalisés, l'accès à l'information en ligne est consolidé (débits et hauteurs d'eau par exemple), etc.

Autre constat, **la coordination et la concertation interrégionales peuvent et doivent encore être améliorées**, notamment concernant la gestion de la Senne et de ses liens avec le canal, entre la Wallonie et la Flandre (et Bruxelles), en impliquant tous les différents niveaux de gestion des inondations : régional (gestion des cours d'eau et canaux), provincial (gestion de cours d'eau et de crise) et communal (gestion de cours d'eau, de

crise et contact avec la population directement concernée).

Bien que de nombreuses actions aient déjà été réalisées, **le travail n'est pas fini et les efforts doivent être maintenus**. Les réflexions et demandes de chacun ont été entendues et les actions suivront.

Merci à Coordination Senne, au Bekkensecretariaat Dijle-Zenne et à tous les partenaires qui ont rendu l'organisation de ces deux journées possibles : le Service Public de Wallonie, Bruxelles-Environnement, de Vlaams Waterweg, les communes d'Ittre et de Tubize, le Centre culturel de Tubize et la Commission internationale de l'Escaut.

Le projet LIFE Belini

Le Contrat de Rivière Senne participe activement au projet européen LIFE Belini dont l'un des nombreux objectifs est d'améliorer la lutte contre les inondations dans le bassin de la Senne et de favoriser les échanges interrégionaux. Pour plus d'informations sur le projet : <https://www.life-belini.be/fr/>

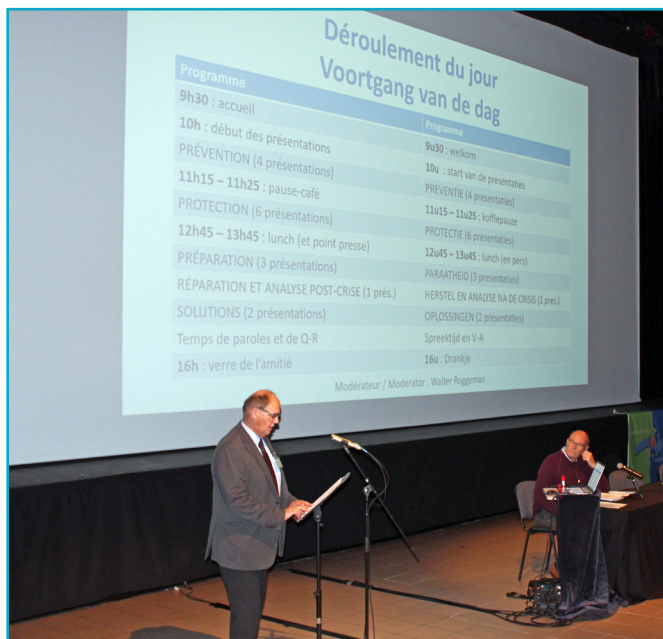


Cofinancé par
l'Union européenne

belini



Visites de terrain à l'écluse d'Hal le 7 novembre ©CRSenne



Journée de présentations et d'échanges le 21 novembre au Centre culturel de Tubize ©CRSenne

Senne - agenda : Journées wallonnes de l'Eau 2024

Cette année, les JWE auront lieu du **17 au 31 mars** dans le bassin de la Senne. Nous vous donnons rendez-vous pour de multiples activités **gratuites** sur le thème de l'eau. Ces journées sont l'occasion de mettre en avant la ressource EAU si précieuse, aussi appelée « **or bleu** ».

Le Contrat de Rivière Senne et ses partenaires vous proposent : balades guidées nature sur différents thèmes, visites de stations d'épuration, conférence sur les amphibiens, visites de zones d'immersion temporaire (lutte contre les inondations), nettoyages de cours d'eau (dans l'eau et sur les berges), ... De nombreuses activités sont également prévues pour **les enfants** : animations, spectacle, lecture de contes, ...

Le **programme complet** et détaillé arrivera **bientôt**. N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux ou à vous abonner à notre newsletter pour ne pas rater ces informations.

Page Facebook : <https://www.facebook.com/contratderivieresenne>

Site internet : <http://www.crsenne.be/>

Formulaire d'inscription à la newsletter : <http://eepurl.com/hufle9>

Les journées Wallonnes de l'eau

du 16 mars au 31 mars 2024

PARTENAIRES DU CRSENNE

Province du Brabant wallon - Province de Hainaut - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château - Braine-le-Comte - Chapelle-lez-Herlaimont - Courcelles - Ecaussinnes - Enghien - Ittre - La Louvière - Le Roeulx - Manage - Morlanwelz - Nivelles - Pont-à-Celles - Rebecq - Seneffe - Silly - Soignies - Tubize - Waterloo - SPW Mobilité et Infrastructures - SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement - Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) - Société Wallonne des Eaux (SWDE) - Hainaut Ingénierie Technique (HIT) - Wateringue de la Senne - ADESA - Amis du Bonhomme de Fer - APNE - Centre Culturel de Tubize - Centre de Loisirs et d'Information - Centre Santé Environnement - Cercles des Naturalistes de Belgique, sections locales de «La Niverolle El Mouqet», «Entre Dendre et Senne» et «La Verdinie» - CIE d'Enghien - CRIE de Mariemont - ColorAdos - Corps Royal des Cadets de Marine - Enghien environnement Nature & Transition - Circuits Brabant-Hainaut - Coordination Senne - Fondation Rurale de Wallonie (FRW) - Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) - Fédération halieutique et piscicole du sous bassin de la Senne - Guides-nature des Collines - Hainaut Développement - Le chant des Possibles - Maison du Tourisme au pays du Centre - Maison du Tourisme du Brabant wallon - (Mieux-vivre à Thieusies-Casteau) - Natagora Brabant wallon - Natagora Haute-Senne - Nature Évasion - Noctua - PLP Les Culots Bois du Drape - Royal Pêcheurs Réunis de Tubize - Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château - Sauvegardons Notre Environnement (SNE) asbl - SOS Inondations Tubize - Syndicat d'initiative et du tourisme d'Ittre - CCAT de Soignies - Commission environnement et sécurité du zoning de Feluy - Office du Tourisme de Braine-le-Comte - Office du Tourisme et du Patrimoine de Tubize (OTP) - Port Autonome du Centre et de l'Ouest (PACO) - PROTECT'Eau - Votre partenaire économique et environnemental en Brabant wallon (in BW) - Intercommunale de Développement Économique et d'Aménagement du Territoire (IDEA) - Intercommunale pour la gestion et la réalisation d'études techniques et économique (IGRETEC) - Intercommunale de Propreté Publique du Hainaut Occidental (IPALLE) - Interyacht (Royal Yachting Club Ittre) - Vivaqua

Editeur responsable: Christian Fayt - Siège Social Contrat de Rivière Senne asbl Place Josse Goffin 1, 1480 Clabecq - N° entreprise : 0872.191.039 - RPM Nivelles - Belfius : BE10 7785 9678 7404



Ce bulletin trimestriel est réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des Provinces du Brabant wallon et de Hainaut ainsi que des 20 Communes partenaires du Contrat de Rivière Senne : Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Ecaussinnes, Enghien, Ittre, La Louvière, Le Roeulx, Manage, Morlanwelz, Nivelles, Pont-à-Celles, Rebecq, Seneffe, Silly, Soignies, Tubize et Waterloo.

Contrat de Rivière Senne asbl

Place Josse Goffin, 1 - 1480 Clabecq
02/355.02.15
info@crsenne.be
www.crsenne.be



Publication réalisée par la Cellule de Coordination du Contrat de Rivière Senne asbl

Vous voulez vous abonner ou désabonner ? Envoyez nous un mail à info@crsenne.be !